

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Bulletin de l'Association Jean-Jacques Rousseau |
| Herausgeber: | Association Jean-Jacques Rousseau |
| Band: | - (1995) |
| Heft: | 47 |
| Artikel: | De la réticence à l'abandon : à propos du 200e anniversaire du fonds Rousseau |
| Autor: | Kaehr, Roland |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-1080264 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DE LA RÉTICENCE À L'ABANDON *À propos du 200^e anniversaire du fonds Rousseau*

Il y a deux cents ans, le 28 février 1795, la Bibliothèque publique de Neuchâtel, fondée en 1788 mais ouverte depuis cinq mois seulement, s'enrichissait du précieux fonds Rousseau. Contrairement à ce qu'a prétendu Claire Rosselet¹, l'arrivée des manuscrits de Jean Jacques donne lieu à une inscription inhabituellement importante², la plupart des entrées étant réduites à une ou deux lignes et ne faisant pas l'objet d'une attestation écrite.

[...] 1^o. Le Bibliothécaire³ annonce que Mess^{rs} les exécuteurs testamentaires de feu Mons^r du Peyrou lui ont fait remise des manuscrits de J: J: Rousseau, ou relatifs à cet Auteur, les quels Mons^r du Peyrou avoit ordonné de déposer dans une bibliothèque publique. Ils en demandent une reconnaissance, & l'on adopte celle que le Bibliothécaire a rédigée, & qui leur sera remise Signée de M^r le Président⁴ et du Bibliothécaire. Elle est ainsi conçue.

La Commission chargée de la direction de la bibliothèque publique de cette Ville, reconnoit avoir reçu de Mess^{rs} de Chambrier Conseiller d'Etat, & Dony⁵, exécuteurs testamentaires de feu Mons^r Pierre-Aléxandre du Peyrou, bourgeois de cette Ville, divers manuscrits de J: J: Rousseau, ou relatifs à lui; à la charge. 1.^o que les dits manuscrits, dont il a été dressé un Catalogue, Seront déposés & conservés dans la Salle de cette bibliothèque: 2.^o que les lettres originales de Rousseau, confiées à Mons.^r du Peyrou pour l'édition des Oeuvres de cet Auteur, notamment celles adressées à M^{rs} Moultou & d'Ivernois, Seront remises aux héritiers de ces personnes, au cas qu'ils l'exigent; le tout conformément aux intentions manifestées par feu mon d.^r Sieur du Peyrou, dans un acte annexé à Son testament. Fait à Neuchâtel, le 28^e fevrier 1795.⁶

¹ Cl. Rosselet, «État des manuscrits de J.-J. Rousseau trouvés après la mort de Pierre-Alexandre DuPeyrou en son hôtel», *Bibliothèques et Musées* 1958 (Neuchâtel), p. 41-46.

² Cette entrée figure également au *Registre des dons* 9 R 506, p. 2.

³ Henri de Meuron (1752-1813), ministre du Saint-Evangile, professeur de philosophie et premier bibliothécaire, officiellement de 1793 à 1813.

⁴ Charles Joseph de Meuron (1739-1803), banneret de 1793 à 1803.

⁵ Frédéric Don(n)y (1754-1809), ancien homme d'affaires de Pierre Alexandre DuPeyrou.

⁶ «Commission du 28^e Fevrier 1795». *Registre des procès-verbaux* de la Commission de la Bibliothèque, 9 R 500, p. 39-40.

Il faut attendre près d'un quart de siècle pour que se manifeste, trois ans après la mort d'Henri de Meuron, un intérêt pour ces papiers, intérêt tout aussitôt découragé par la Commission qui refuse toute communication de document.

[...] Le[c]ture ayant été faite d'une lettre de M^r Petitätin, qui demande qu'on lui donne copie de quelques lettres écrites par Rousseau ou à Rousseau, la commission a décidé qu'on ne peut absolument point lui accorder ce qu'il demande.⁷

La réponse d'Alphonse Guillebert⁸ est adressée à l'éditeur de ce Monsieur Petitätin⁹:

Paris. M^r Lefebre libraire

29^e Juillet 1818.

Si la réponse que j'ai été chargé de faire à votre lettre eût été selon vos desirs, je n'aurois pas renvoyé d'un seul jour de vous la doñer; La commission littéraire chargée du soin de notre Bibliothéque publique, S'étant assemblée pour délibérer sur l'objet de votre demande, a jugé que, quelque desir qu'elle eût d'y satisfaire, elle n'en avoit pas le droit, en tant que M^r DuPeyrou a mis entre ses mains les manuscrits de Rousseau comme un dépôt qui ne devoit pas en sortir. M^r DuPeyrou n'ayant pas jugé à propos lui même de faire coñoir les noms de quelques correspondans de Rousseau, la commission n'a pas cru devoir faire, lui étant mort, ce qu'il n'a pas fait de son vivant. Il est vrai, comme vous l'observez Monsieur, que la plupart de ces personnes ne sont plus; mais s'il y avoit quelque chose dans leur correspondance avec Rousseau, qui pût compromettre leur mémoire, aux yeux de leurs Enfans ou d'autres parents qui leur ont survécu, en les faisant coñoir au public, sans /leur/ consentement, ne nous expôse-rions-nous pas à leurs /justes/ réproches? Vous savez sans doute, Monsieur, les hauts cris qu'ont jettés les Enfans de M^e D'Epinay, lorsque ses mémoires ont été publiées à leur insçu.- Vous nous avez mis vous-même dans l'impossibilité de vous satisfaire au sujet des 2. lettres de Malesherbes, en nous disant, *qu'on ne peut rien attendre à cet égard de sa famille, dans la supposition où les brouillons de ces lettres seroient entre ses mains.* En les communiquant nous agirions donc contre ses intentions

⁷ «Assemblée du 3 Juillet 1818». *Registre des procès-verbaux* 9 R 500, p. [119]-[121].

⁸ Alphonse Guillebert (1792-1861), toujours Ministre du S^t Evangile, troisième bibliothécaire de 1815 à 1821.

⁹ Louis Germain Petitätin, *Appendice aux Confessions de J. J. Rousseau ou précis des événements de sa vie, depuis son départ de la Suisse en 1765 jusqu'à sa mort en 1778*, Paris, Lefèvre, 1919. L.G. Petitätin, éd. des *Oeuvres de J.J. Rousseau; avec des notes historiques*, Paris, Lefèvre, 1819-1820, 22 vol.

expresses, ce que nous ne pouvons réellement pas faire quelque désir que nous ayons de vous obliger; soyez persuadé que ce desir est bien réel, Monsieur, quoique nous n'ayons pas l'honneur de vous coñoitre personnellement; celui que vous manifestez d'élever à la gloire de Rousseau, par une édition de ses oeuvres plus soignée et plus complète, un monument plus digne de lui, nous paroît aussi naturelle que l'admiration que vous avez pour ce grand homme, et que nous partageons bien avec vous. Malgré tout le mal qu'il a dit des habitans de ce pays, et toutes les petitesses et les bizarries dont il les a rendus les témoins, il est aimé et estimé parmi nous. Comme il mérite à tant d'égards de l'être; c'est ce qui nous feroit d'autant plus craindre encore, de rien hazarder qui pût être tant soit peu contraire à des intentions qu'il a manifestées; nous croyons qu'il ne désavoueroit point lui même cette réponse que nous faisons à votre demande, vus les motifs qui nous la dictent et les conditions sous les quelles ses manuscrits nous ont été donnés. Agréez, Monsieur, l'expression des regrets que j'éprouve en particulier de n'avoir pu vous répondre d'une manière plus satisfaisante, et l'assurance de mon parfait dévouement¹⁰

Tenace et désireux de mener à bien l'ouvrage et l'édition qu'il prépare, M. Petitain revient à la charge:

[...] M^r Petitain ayant de nouveau écrit au Bibliothécaire, pour demander la copie d'une lettre de S^t Lambert, d'une lettre de Deleyre, et la vérification d'une date, la commission juge à propos de ne lui accorder que la vérification de la date.¹¹

Une lettre de même teneur que la précédente lui est envoyée, à nouveau de la plume de Guillebert:

Paris. Monsieur Petitain

15. X^{bre} 1818.

J'ai bien du regret d'être obligé de ne pouvoir pas vous procurer les renseignemens que vous me demandez. J'ai communiqué votre lettre à la commission littéraire de notre ville qui a trouvé qu'elle n'était point en droit de se dessaisir d'aucun des manuscrits de Rousseau, ou même d'en donner copie: un des membres de la commission a cité à ce sujet ce qu'il avoit entendu dire à M^r DuPeyrou lui même, qui a donné ces manuscrits à notre bibliothèque, savoir, qu'il avoit fait imprimer ceux de ces manuscrits qu'il croyoit devoir être rendus publics, et que sa volonté étoit que les autres restassent manuscrits. Vous comprenez, Monsieur, que nous sommes liés par ce desir

¹⁰ Copies de lettres, 1794-1829, 9 R 509.

¹¹ «Assemblée du 6^e 9^{bre} [1818]». *Registre des procès-verbaux* 9 R 500, p. [121].

de M^r DuPeyrou, et que, quelqu'envie que nous eussions de vous obliger nous ne pouvons faire les vôtres. Je vous réitère, Monsieur, l'assurance que je vous donnois dans ma précédente lettre, du plaisir que j'aurois eu à être libre de vous fournir quelques matériaux propres à ajouter quelque prix au monument que vous vous proposez d'élever à la gloire de Rousseau. Agréez, Monsieur, l'expression de mon dévouement et de ma parfaite considération.

P:S: Ne faut-il pas, Monsieur, que le seul renseignement que j'eusse été libre de vous donner, vous ne puissiez encore l'obtenir de moi, je veux dire la rectification de date de la lettre au Comte Orloff: cette lettre ne se trouve pas dans nos manuscrits.¹²

Seize ans plus tard, les responsables ont changé et le prochain demandeur est bien reçu, sans plus aucune réticence, les passions s'étant apaisées: pour deux francs il a toute liberté!

[...] Monsieur le Président¹³ expose à la Bibliothèque¹⁴ que Mons^r Ravenel Sous bibliothécaire de la Ville de Paris désire collationner nos Manuscrits de Rousseau avec une édition qu'il se propose de publier, soit un de Ses amis, et de copier les Manuscrits inédits, s'il s'en trouve. La Commission considérant qu'un travail de ce genre peut être utile aux lettres accorde à M^r Ravenel sa demande à l'unanimité, et charge le Bibliothécaire de S'entendre avec lui pour l'exécution.

Mons^r Ravenel fait don au médailleur d'une pièce de 2 francs à l'effigie du Prince Berthier et du 4^{ème} vol. des *oeuvres d'Andrieux*.¹⁵

Le butin devait être riche pour que Monsieur Ravenel renouvelle ses dons, d'abord modestes:

[...] Mons^r Ravenel Bibliothécaire de la Ville de Paris fait don à notre Bibliothèque en reconnaissance de l'examen qui lui a été accordé des mnschr. de Rousseau de Paris

¹² Copies de lettres, 1794-1829, 9 R 509. À la vérité, la Bibliothèque en possédaient le brouillon (ms R 18, fol. 8° v) mais non daté. Il s'agit de la lettre (CC 5754) datée «A Wootton le 28 février 1767» où Rousseau refuse l'asile que le comte Grégoire Grigoriévitch Orlow, favori de Catherine II, lui offrait le 13 janvier 1767 dans ses terres à une quarantaine de kilomètres de Saint-Pétersbourg. Il en existait déjà à l'époque 7 imprimés.

¹³ M. Dubois, maître bourgeois, président depuis fin 1832.

¹⁴ Lire: à la Commission.

¹⁵ «Assemblée extraordinaire du Mardi 9 7^{bre} 1834». *Registre des procès-verbaux* 9 R 500, p. 71. Le livre seul est confirmé par le *Registre des dons* 9 R 506, p. 30: François Guillaume Jean Stanislas Andrieux, *Oeuvres*, Paris, 1818-1823, 4 vol.

et ses Monuments par Barthard¹⁶ 1 vol. gr: in f°. *Rapport sur le choléra et sa marche dans Paris et le Département de la Seine* par la Commission nommée en 1832, 1 vol. in 4°¹⁷ *Recherches Statistiques sur Paris et le Département de la Seine.* 4 vol. in 4° [1834] Enfin l'empreinte en gyps d'une pièce de 5 fr: destinée à devenir monnoye neuchateloise, à l'effigie d'Alexandre Berthier –¹⁸

Les suivants deviennent plus officiels:

[...] M^r le Président annonce à la Commission le don que S.E. le Ministre de l'instruction publique de France daigne faire à la Bibliothèque en vue de l'accueil fait à M^r Ravenel Bibliothécaire de la ville de Paris –¹⁹

Leur arrivée n'est pourtant pas immédiate puisque l'offre se trouve confirmée un an et demi plus tard:

[...] Le Bibliothécaire fait part à la Commission d'une lettre de M^r Ravenel annonçant à M^r le G¹ Perregaux qui a bien voulu s'intéresser à cet objet, qu'il est prêt à expédier à la Bibliothèque les p^{ères} Livraisons du voyage de Champollion et un exemplaire de mémoires inédits de Mazarin –²⁰

Il s'agit, comme l'atteste le *Registre des dons* des résultats de la campagne d'Egypte²¹, tandis que l'heureux bibliothécaire parisien met un peu plus de temps à ses générosités:

[...] On fait lecture des dons reçus pour la Bibliothèque depuis le 24 Mai 1837

[...] *de M^r Ravenel* Bibliothécaire de la Ville de Paris les Lettres du Cardinal

¹⁶ Louis Pierre Baltard [architecte], *Paris et ses monuments, mesurés, dessinés et gravés*, Paris, chez l'auteur, An XI / 1803-1805, 2 vol. La Bibliothèque ne possède que le premier volume.

¹⁷ Le titre exact est: *Rapport sur la marche et les effets du cholera morbus dans Paris...*, paru en 1834.

¹⁸ «Assemblée ordinaire du 27 Février 1835». *Registre des procès-verbaux* 9 R 500, p. 172-173. Seuls les livres sont confirmés par le *Registre des dons* 9 R 506, p. 30, en février 1835, avec quelques variantes dans le libellé.

¹⁹ «Assemblée du 16. 7^{bre} 1835». *Registre des procès-verbaux* 9 R 500, p. 174-175.

²⁰ «Assemblée extraordinaire de la Commission du 17 Mars [1837]». *Registre des procès-verbaux* 9 R 500, p. 178-179 et *Registre des dons* 9 R 506, p. 33.

²¹ *Registre des dons* 9 R 506, p. 33, inscrits en 1837: «Monuments de l'Egypte & de la Nubie, par Champollion, sept livraisons, et un volume pour la Grammaire égyptienne».

Mazarin à la Reine à la princesse palatine etc avec notes par M^r Ravenel. Paris. Renouard 1836.²²

En 1860 enfin, les richesses de la Bibliothèque sont libéralement – presque trop – mises à la disposition des intéressés:

[...] M^r le Bibliothécaire²³ demande à la Commission de la Biblioth. des direction, à l'égard d'une demande de M^r Sandoz-Morthier aux fins de lui faciliter Ses travaux Sur les manuscripts de Jean Jaques Rousseau. Il demanderoit qu'on fît à la Secrétairie de Ville, le dépôt d'un des portefeuilles, Sous la Surveillance des préposés à la Secrétairie de Ville & Successiv^t les autres portefeuilles. La direction pense qu'il vaut mieux autoriser Simplement M^r Sandoz Mortier à emporter les Cartons. Successivement chez lui, Sur Sa parole d'honneur qu'il ne sera rien Soustrait ni distract, & sur son reçu. c'est dans ce Sens qu'elle conclut.²⁴

Ainsi, au cours des 65 premières années du fonds – pour ne pas aller plus loin –, après une première période de silence, l'attitude dans la communication des manuscrits de Jean Jacques Rousseau a varié de la réticence à l'abandon.

ROLAND KAEHR
Musée d'ethnographie, Neuchâtel

²² «Assemblée extraordinaire du 2 Avril 1838». *Registre des procès-verbaux* 9 R 500, p. 188-189 et *Registre des dons* 9 R 506, p. 33, après juin 1837: Jules Amédée Désiré Ravenel, Paris, Société de l'histoire de France, 1836.

²³ Charles-Henri Godet, successeur de Félix Bovet.

²⁴ «Séance du 12 Mai 1860». *Registre des procès-verbaux* 9 R 500, p. 254. Il ne semble pas que cette personne ait jamais rien publié.